

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat (RUM)

Type de contrat : PRODUITS COMMUNAUX

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la mairie de GRUCHET-LE-VALASSE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Mairie de GRUCHET-LE-VALASSE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER <i>Nom, prénom :</i> <i>Adresse :</i> <i>Code postal :</i> <i>Ville :</i> <i>Pays :</i>	IDENTIFIANT CREANCIER SEPA : FR70ZZZ855BD7 <i>Nom :</i> Mairie de Gruchet-Le-Valasse <i>Adresse :</i> rue du Docteur Gernez <i>Code postal :</i> 76210 <i>Ville :</i> GRUCHET LE VALASSE <i>Pays :</i> France
--	---

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)</u>	<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)</u>
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (_ _ _)

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par La Mairie de GRUCHET-LE-VALASSE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Mairie de GRUCHET-LE-VALASSE.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

MAIRIE

Rue du Docteur Gernez - 76210 GRUCHET-LE-VALASSE